



Le changement est à notre portée !

Le début de l'année, traditionnellement la période des vœux, est un peu comme un rite destiné à conjurer le mauvais sort. Nous venons souhaiter à nos proches ce que nous espérons aussi pour nous-mêmes : santé, bonheur et prospérité. Confusément, nous voudrions, tels des enfants, que l'année qui vient de s'achever ait emportée avec elle tous les soucis qu'elle nous avait procurés. Certes, cela n'est qu'un rêve !

Cependant, pour nous agriculteurs peut-être plus que pour d'autres, cette période de l'année est symbolique d'espoir et de renouveau : les jours commencent à rallonger, c'est la lumière qui renaît ; les cultures en terre sont porteuses de toutes les promesses.

C'est aussi l'époque où, la charge de travail étant moins lourde, on peut prendre du recul pour réfléchir à ses propres motifs de satisfaction ou d'insatisfaction. Méditons sur cet adage : « Si vous faites ce que vous avez toujours fait, vous obtiendrez ce que vous avez toujours obtenu. »

En cette période d'incertitude, on peut être tentés de céder au fatalisme, mais la « crise » n'est pas un fléau envoyé par le ciel : elle est le triste fruit de nos égoïsmes humains mis bout à bout, du simple citoyen jusqu'au sommet des États.

Alors changer ou pas !? Le choix est entre nos mains. Plusieurs opportunités vont s'offrir à nous entre le 2ème trimestre de cette année et le début de l'année prochaine*. La parole nous est donnée, ne nous montrons pas défaitistes. « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles », selon Sénèque. C'est aussi la devise de la CR ; et c'est cette pensée que je souhaite offrir à tous en cette année nouvelle, avec mes vœux de réussite.

François Durand
Président de la CR32

* Ceci n'est pas une prédiction astrologique !

Coordination Rurale
du Gers

Pour nous contacter :

Tel : 05 62 60 32 87

midipyrenees@coordinationrurale.fr

La CR a 18 ans ! Participez en ligne au grand jeu concours qu'elle organise et remportez peut-être un séjour à Paris pendant le Salon International de l'Agriculture : www.coordinationrurale.fr/grand-jeu-concours.html

Retrouvez la CR sur Facebook : www.facebook.com/coordinationrurale.fr

Canards gras : les éleveurs ne sont pas à la fête !

Nouvelle mise aux normes

Dès 2015, le gavage jusqu'à présent réalisé en cage individuelle devra être réalisé dans des parcs collectifs ! Ce changement majeur nécessite de très lourds investissements...

Une aide dérisoire face à un investissement faramineux

Sous 3 ans, le déblocage d'un plan d'aide facilitant le financement d'une partie des investissements engendrés par ce changement permettra de mettre aux normes 2/3 des parcs.

Le hic dans l'histoire c'est que le coût global estimé pour les producteurs s'élève à **108 millions d'Euros** et le coût par canard est de 60€. A ce jour, seule une enveloppe d'**1,4 millions d'euros**, a été débloquée !

Des éleveurs délaissés

Cette somme semble bien dérisoire face à l'ampleur de l'investissement.



© Landes Chalosse - Flickr

Au total, **47 éleveurs** ayant déposé leur dossier en 2010, vont être aidés en partie en 2011 (à hauteur de 40 % des frais globaux).

La CR rappelle que plus de 200 dossiers sont en instance de validation dans les DDT.

Les propositions de la CR

Aucun budget définitif n'ayant encore été voté pour cette action, la CR invite les éleveurs de canards à se mobiliser rapidement, afin que le maximum de fonds soient débloqués. Les éleveurs ont jusqu'à septembre 2012 pour déposer leur dossier de demande d'aide à la DDT, sachant qu'ils doivent obtenir au préalable un pré-accord bancaire pour être accepté par la DDT.

Vous êtes prévenus !

Eva Joly, candidate d'EE-LV, invitée sur France2, au sujet de l'autorisation de cultiver la variété de pommes de terre OGM Fortuna, résistante au mildiou: « Nous sommes contre, car cela encourage le productivisme, et le productivisme ça donne des maladies ! » Bigre ! Et c'est contagieux !?

Taxe sur les semences fermières : une aberration devenue légale

Le 29 novembre, l'Assemblée Nationale a voté une loi instaurant une taxe sur les semences de fermes.

Alors que les agriculteurs vivent des moments difficiles, cette taxe rajoute des charges à des exploitations qui en ont déjà leur lot !

La CR s'est toujours positionnée contre cette taxation d'un droit ancestral et à l'échelle du Gers, elle a essayé d'alerter sur la situation en proposant une motion contre cette loi. Malheureusement, la majorité, sous la coupe de la FNSEA a voté contre cette motion. Et les grands dirigeants de ce syndicat d'état s'en félicitent. Cette taxe va engendrer des millions d'euros de profit supplé-

Nicolas à la (en?) campagne

L'illustration parfaite de la cogestion

Nicolas Sarkozy était dans le Gers le 29 novembre 2011 et dès l'annonce de sa venue, la Coordination Rurale a pris contact avec les services préfectoraux pour participer à la table ronde prévue sur le monde agricole à Gimont. Pourtant, comme il fallait s'y attendre, seuls les membres du syndicat d'État ont été invités à participer au débat.

Bien que la CR du Gers ait réalisé un score de 37 % aux dernières élections de la chambre d'agriculture face aux 2 syndicats FDSEA et JA réunis pour la circonstance, les responsables professionnels continuent à fonctionner selon le vieux principe du syndicat unique cogestionnaire.

Sarkozy en campagne ?

La CR, présente dans le public, pensait participer à une conférence où les diverses composantes de l'agriculture géroise allaient pouvoir exposer au Chef de l'État les problèmes du moment et lui proposer des solutions pour l'avenir. La réalité a été toute autre : nous avons finalement assisté à un grand meeting électoral, où un candidat en campagne est venu présenter son programme, entouré de ses plus fervents supporters.

Agriculteurs, rendez-vous en janvier 2013 !

mentaires à des firmes qui vendent déjà les semences plus cher en France qu'ailleurs en Europe.

Nous avons ici une fois de plus, la preuve que le syndicat d'état n'a malheureusement pas choisi le camp des agriculteurs...

Notre plan stratégique pour la production bovine

Notre constat :

- Cet élevage façonne largement le paysage de nos campagnes.
- Premier producteur européen de viande bovine.
- 20 millions de têtes, effectif en perte de 3 % depuis 2003.
- Consommation en baisse par habitant en France de - 6,7 kg en équivalent carcasse depuis 1998.
- Revenu en baisse de - 34 % par rapport à 2008.

I. Charges sociales

- Avec la TVA sociale, supprimer les charges sociales des exploitants et des salariés.
- Statut social particulier pour protéger l'éleveur intégré.

II. Prix de production et de détail

- Prix à la production indexé sur la valeur ajoutée totale de la transformation-découpe.
- Créer la prestation de distribution pour remplacer le coefficient multiplicateur.

III. Crises

- Harmonisation européenne des contraintes de production.
- Gel et révision des contraintes environnementales et du bien-être animal.
- Établissement de grilles des coûts de production par catégorie de cotations.
- Tarifs douaniers suffisants.
- Exonération de l'impôt sur le revenu jusqu'à constitution de la réserve financière égale au meilleur chiffre d'affaire des 5 dernières années.

IV. Traçabilité

- Traçabilité des aliments.
- Interdire les Marques De Distributeurs.
- Le pays de production, plus le pays de transformation doivent être écrits sur l'étiquette consommateur en caractères aussi gros que le plus gros des caractères qui figure.

V. Travail

- Création et maintien des petits abattoirs.
- Développer et subventionner les foirails et la vente directe.
- Développer et subventionner l'alimentation naturelle à l'herbe
- Relancer et développer la production de protéines végétales.
- Retour à la gestion et au financement de l'équarrissage par l'État.

VI. Gouvernance de la production bovine

- Recentrer les organisations professionnelles et interprofessionnelles sur leurs missions.
- Échange d'idées avec la Fédération des Commerçants en Bestiaux
- La transparence des taxes et cotisations pour l'élevage et énoncé clair de ce qui est obligatoire.
- Droits égaux pour les indépendants et les groupements.

Les brèves de la Coordination Rurale

Une décision unique dans l'EU. C'est une grande victoire pour la CR et Audace

L'agriculteur voulant importer un PPP n'est pas soumis à une autorisation spécifique et ne doit acquitter aucune taxe, dès lors que le produit a déjà fait l'objet d'un permis de commerce parallèle. Il devra seulement faire une déclaration en préfecture 15 jours avant ses achats dans un autre Etat membre.

Audition de la CR sur les bassins de production de volailles de chair

Le Conseil général de l'alimentation a souhaité entendre la CR sur les perspectives de développement de la production de volailles de chair dans l'ouest, et leurs facteurs déterminants. La CR a fait part de son analyse et de ses propositions hors des sentiers battus, qui ont fortement intéressé ses interlocuteurs.

Groupe F&L « structurel, pêche-nectarine »

La CR a relevé que les opérateurs les plus en difficulté sont les coopératives. La CR a demandé à ce que l'exonération de charges bénéficie à tous les producteurs, indépendants inclus. Felcoop a demandé l'extension aux coopératives ; la CR a rétorqué que les expéditeurs devaient également en bénéficier !

Groupe F&L « structurel, gouvernance »

Selon le ministère, Interfel s'occupe trop des produits et pas assez de la filière. La CR a relevé un oubli majeur dans ces présentations : les producteurs. En fait, personne ne cherche les causes de la crise et de l'origine de la baisse des prix ; sans diagnostic approprié, la thérapie n'aura pas de résultat !

CVO : 4 viticulteurs de Bordeaux résistent à l'opacité de leur utilisation

Le 7 septembre dernier, 4 viticulteurs girondins ont été convoqués devant le tribunal de Libourne pour avoir refusé de payer les CVO. Cette bataille juridique qui voit s'opposer le CIVB, à l'origine de la procédure, et ces viticulteurs CR qui ont osé dire non à l'utilisation opaque et inappropriée des CVO.

Réglementation des SAFER

La CR a alerté le ministre sur les problèmes récurrents posés par les SAFER : abus sur le droit de préemption, révision du prix des terres, discrimination syndicale, et a demandé qu'un projet de loi soit déposé pour les résoudre.

Une PAC mal verdie et toujours moins d'agriculteurs

Les propositions présentées par le Commissaire européen à l'Agriculture sont à l'opposé de ce qu'exigent les défis du XXIème. De compromis en renoncements, la PAC ne raisonne plus qu'en termes d'environnement et de budget, un budget ne fait pas une politique, mais une politique bien pensée doit engendrer un budget adapté.



Un ministre au congrès de la CR !

Pour la première fois depuis sa création, la CR a reçu le ministre de l'agriculture, Bruno Le Maire, lors de son XVIIIème Congrès national organisé le 7 décembre dernier au Palais des Congrès du Futuroscope de Poitiers. Plus de 700 agriculteurs de la France entière étaient réunis mais n'ont pu entendre qu'un discours à sonorité électorale...